



SOCIETE DES CAOUTCHOUCS DE GRAND-BEREBY

Assemblée Générale Ordinaire du 12 juin 2009

Avis de convocation

Les actionnaires de la SOGB sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire **le vendredi 12 juin 2009 à 11h00** à Abidjan à l'Hôtel TIAMA (salon Ebène) à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour :

1. Rapport du Conseil d'Administration et rapport général des Commissaires aux comptes.
2. Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions prévues par les articles 438 et suivants de l'acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE
3. Approbation du bilan et des comptes de l'exercice, quitus aux administrateurs et décharge aux commissaires aux comptes.
4. Affectation des résultats
5. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Les documents prévus par la loi sont à la disposition des actionnaires quinze jours avant la date de l'assemblée :

- Au siège social de la SOGB à San-Pédro
- Au bureau administratif de la SOGB à Abidjan (21, ancienne route de Bingerville, Abidjan-Cocody)
- A BICI-BOURSE, 1^{er} étage – Tour BICICI au Plateau

Les actionnaires ont le droit d'assister aux assemblées générales sur simple justification de leur identité dès lors que leurs actions sont inscrites sur les registres de la société trois jours au moins avant la date de l'assemblée générale. Des formules de pouvoir sont à la disposition des actionnaires au bureau administratif et à BICI-BOURSE.

Le Conseil d'Administration